

Département
de la Charente-Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

orig + 2 copies compt 4.10/8

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :
Pompiers

Séance du 26 Aout 1958

Relèvement du salaire
du mécanicien Nassias

58088

L'an mil neuf cent cinquante huit, le vingt six Juin à 21 h le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 21 Aout 1958

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelneau Gausseil, Barrot, Couzinet, Counil, Brotreau, Guillaud, Barrière, Camblong, Etcheber, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Chamboulan Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Domecq, Pouget.

Représenté : M. Guichaoua par M. Papeau

Secrétaire : M. Counil.

Le Conseil Municipal

décide de porter à 180 frs à compter du 1er Aout 1958, le tarif horaire de M. Nassias Sapeur mécanicien pour les heures qu'il effectue le matin à la Caserne des Pompiers pour l'entretien des véhicules.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et en susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.

Avis de l'Inspecteur Départemental
des Services d' Incendie et de Secours

AVIS FAVORABLE

LA ROCHELLE le 23 Sept.1958

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

APPROUVE

A ROCHEFORT S/MER le 30 sept.1958

Le Sous-Préfet
signé:illisible



Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 3 Octobre 1958
Pr le Député-Maire
l'Adjoint Délégué,



L. SEUGNET